

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE « EMMANUEL S.O.S. ADOPTION »

du samedi 15 juin 2019, à 10 h,

au Chalet Anawim à Choëx

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 09.06.2018
4. Rapport d'activité 2018
5. Comptes et bilan 2018
6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
7. Démission, nomination
8. Temps de partage, échanges, questions

Présences :

Comité : Kuchler Simone, présidente (prise du PV), Udriot Mireille, membre (directrice), Mayoraz Anne, membre, Panchard Monique, membre, Panchard Jérôme, membre.

Assemblée : Vandonne Gérard, Mottier Ariane, Mottier Dolorès, Genolet Simone, Vuarand Marcel, Vuarand Jeannine, Mudry Gilbert, Tissières Patrick, Brodt Virginie, Tighrine Samir, Maillard Kim, Azarpour Hedi, d'Agostini Lucette, Bujard Pascal, Bujard Marie-Thérèse, Udriot Charlotte, Udriot Paulin, Martin Ariane.

Excusés :

Comité : Florey Benoît, caissier

Autre : Walpen Stéphanie, Matthey Edgard, Rubli Olivier, Mudry Bernard, Zanolli Ariane, Bahon Marianne, Amherdt François-Xavier, Sassi Chantal, Roduit Yann, Theler Catherine, Theler Emmanuel, Pellissier Arthur, Mgr Schwery, Vouga Françoise, Tripet Jean-Luc, Egger Olivier, Martinz Mariam, Baehny Marthe, Teal Nicholas, Teal Sophie, Scarella Jean, Darbellay Arthur, Darbellay Madeleine.

1. Ouverture de l'assemblée et salutations

La présidente, Simone Kuchler, ouvre la 35^{ème} Assemblée générale au chalet Anawim.

Le comité s'est démené, et plus particulièrement Mireille, pour assurer la pérennité du Foyer Anawim étant donné que Mireille partira à la retraite en septembre 2020. Nous gardons à l'esprit que les 8 résidents actuels vivant dans le chalet Anawim y ont trouvé leur maison en dehors de leur famille respective, ce qui nous engage à une grande responsabilité à leur égard. Nous ferons tout notre possible pour leur permettre de continuer à y être hébergés, occupés et accompagnés. Mais les contacts que nous avons eus avec le Service cantonal de l'action sociale nous laissent présager une reprise du Foyer. Les modalités ne sont pas encore fixées,

mais nous avons bon espoir de trouver une issue favorable. Il nous appartient de tenir la barre jusqu'au bout. Essayons ensemble de réussir le défi difficile du passage de témoin.

Sur le plan financier, nous avons pu trouver un répit temporaire du fait de la vente de l'appartement de Monthey qui nous avait été donné, mais il n'en demeure pas moins que les seuls revenus des rentes des résidents ne couvrent pas les dépenses.

Après un tour de table des personnes présentes, elle fait part du nom des personnes qui se sont excusées pour l'AG.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'assemblée 2018

Le procès-verbal est approuvé.

4. Rapport d'activité 2018

La parole est donnée à Mireille Udriot qui nous présente son rapport d'activité sous forme de Power Point.

Actuellement, l'Association Emmanuel regroupe :

- **la branche Adoption** qui existe depuis 35 ans et qui a servi d'intermédiaire à l'adoption de 84 enfants répartis dans 55 familles adoptives et
- **le Foyer de vie Anawim** qui fonctionne depuis 8 ans ainsi que **les Ateliers** qui ont été créés il y a 4 ans. Ce foyer s'occupe de l'hébergement, de l'accompagnement et de l'occupation de 8 à 9 résidents présentant un handicap venant de Monthey, Val d'Illiez, Muraz, Vionnaz, Huméoz, Ollon et Abondance. Durant l'année écoulée, l'accent a été mis sur la visibilité de cette petite institution. Pour la suite, nous projetons de rouvrir le foyer 2 week-ends par mois.

Comme Mireille prendra sa retraite en septembre 2020, notre vœu le plus cher est d'assurer la pérennité du Foyer qui sert de maison aux résidents en dehors de leur famille respectives.

Le 12 juin 2019, nous avons rencontré le chef du Service cantonal de l'Action sociale à Sion auquel nous avons présenté notre situation. Or celui-ci nous laisse entrevoir une reprise du foyer par l'Etat du Valais. Les modalités ne sont pas encore fixées, mais nous avons bon espoir de trouver un terrain d'entente.

Pour ce faire, nous envisageons de séparer la branche Adoption du Foyer de vie et des Ateliers en créant deux entités.

La présidente relève que **Mireille** est l'animatrice, plus encore l'âme du foyer. Cette année, elle s'est démenée comme jamais pour pérenniser la vie de ce foyer. Elle a aussi dû continuellement s'adapter aux circonstances difficiles vu les variations de personnel. Mais elle

a toujours trouvé des solutions pour palier au plus pressant ainsi qu'au plus lointain. Nous lui faisons une confiance totale.

Quant à l'**équipage**, elle leur souhaite de trouver pleine satisfaction dans la poursuite de leurs activités. Elle les remercie de tout cœur pour leur engagement, chaque poste étant essentiel à la bonne marche du foyer.

Quant à **Renée**, notre secrétaire-comptable, elle fonctionne en binôme avec Mireille en apportant ses compétences par rapport aux chiffres, par rapport à la créativité dans les occupations avec les résidents, par rapport au secrétariat. Elle apporte à Emmanuel une contribution précieuse par sa polyvalence, sa disponibilité et son esprit positif.

5. Comptes et bilan 2018

La parole est donnée à **Renée** pour commenter les comptes de l'exercice au 31 décembre 2018. Le compte de pertes et profits présente une perte de **Fr. 108'667.05**.

6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Mme Martin et **M. Mudry**, vérificateurs des comptes, ont procédé à la vérification des écritures comptables. Ils proposent à l'assemblée d'en donner décharge au caissier et au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par acclamation.

La présidente remercie **Mme Martin** et **M. Mudry** pour leur travail de vérification des comptes.

7. Démission, nomination

Nous enregistrons la démission du comité de **M. Benoît Florey** de Monthey, notre comptable. Nous le remercions pour son engagement, ses bonnes idées et le soutien qu'il a apporté à Emmanuel. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie à deux, puisqu'il s'est marié samedi d'avant.

Suite à cette démission, nous désignons **Mireille Udriot** pour la libération des paiements postaux (Postfinance) et bancaires (Banque Raiffeisen).

Le comité se compose de la manière suivante :

Simone Kuchler, Chemin des Lézards 12, 1950 Sion, présidente,
Mireille Udriot, Route d'Outre-Vièze 146, 1871 Choëx, responsable,
Monique et Jérôme Panchard, Rue du Bourg 10, 1920 Martigny, membres,
Anne Mayoraz, Foyer du Collège des Creusets, 1950 Sion, membre.

8. Temps de partage, échanges, questions

La présidente clôt l'assemblée en remerciant toutes les personnes qui l'ont préparée.